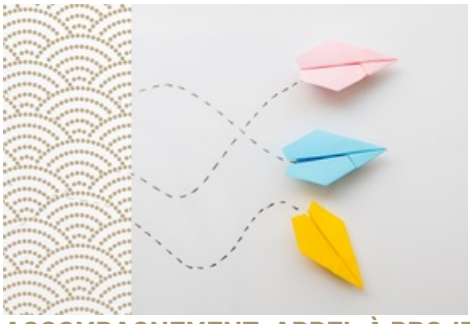

ACCOMPAGNEMENT, APPEL À PROJETS

Les dispositifs d'aides de la Région Ile-de-France

Entreprises du territoire, tout comme Bilum, Fluigent, Giffart ou Vertugadins, n'hésitez pas à solliciter les aides et les appels à projets de la Région Ile-de-France ! À la clef : jusqu'à 800 000 € d'aides financières. Découvrez les dispositifs TP'up, PM'up, Innov'up, chèque numérique, chèque vert pour la transition écologique, ...

Publié le 26 janvier 2022

Dans un contexte de mutations accélérées par la crise sanitaire et économique, la Région Ile-de-France renforce ses dispositifs à destination notamment des entreprises et des associations. Son objectif : permettre la relance des activités, le repositionnement stratégique et les projets de croissance.

Ces aides sont consultables sur la plateforme d'aides en ligne. Elle permet d'identifier facilement les aides mobilisables selon le secteur d'activité ou le type de projets finançables. Loin d'être exhaustif, nous proposons ci-dessous une petite sélection :

TP'UP relance et PM'UP relance

TP'up et PM'up sont des aides destinées aux TPE et PME porteuses d'une stratégie de croissance et créatrices d'emplois. Versées sous forme de subvention leurs objectifs sont de relancer l'activité économique et sauvegarder les entreprises stratégiques menacées.

Les projets soutenus visent à plus particulièrement à :

- Accroître et/ou moderniser l'outil de production,
- Diversifier l'activité et/ou réorienter le modèle économique de l'entreprise,
- Relocaliser et/ou implanter une activité en Île-de-France,

- S'internationaliser,
- Mener une transformation numérique et/ou écologique.

En bref

	TP'up Relance pour les très petites entreprises	PM'up Relance pour les petites et moyennes entreprises
Pour qui ?	- TPE de 0 à 10 salariés d'Ile-de-France - Réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires.	- PME et ETI de moins de 5.000 salariés d'Ile-de-France - Réalisant moins de 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Montant de la subvention ?	Jusqu'à **55 000 €.** Toutefois, elle pourra être portée à **150 000 €** pour les projets à fort impact sur la création ou la sauvegarde d'emplois	Jusqu'à **250 000 €** Toutefois, elle pourra être portée à **500 000 €** pour les projets à fort impact sur la création ou la sauvegarde d'emplois

Dans certains cas, le montant de la subvention pourra s'élever jusqu'à**800 000 €** pour des projets d'installation de nouvelles capacités de production d'envergure sur le territoire francilien, entraînant la création ou la sauvegarde d'un nombre significatif d'emplois, ou d'une filière d'activité.

Les dernières entreprises soutenues sur le Grand-Orly Seine Bièvre

Sur le territoire, de nombreuses entreprises ont pu bénéficier de ces aides. Les dernières en date sont :

- L'entreprise **Bilum**, spécialisée dans l'upcycling made in France et installée à Choisy-le-Roi.
- Toujours à Ivry, **la SCOP des Vertugadins**, créateur et loueur de costumes d'époque, est lauréat Pm'up.
- Les **Etablissements Giffard**, menuiserie installée à Orly.
- **Fluigent**, leader des équipements de contrôle des fluides pour la microfluidique pour la recherche et les industriels au Kremlin-Bicêtre a également été lauréat PM'up.

Innov'UP

La Région s'est associée à BPI France pour proposer le dispositif Innov'up. L'objectif : soutenir les entreprises qui portent un projet d'innovation, à tous les stades de maturité du projet : de l'idée jusqu'à la mise sur le marché. L'aide peut prendre la forme d'une subvention et/ou d'une avance récupérable, dans la limite de 500 000 € de subvention et 3 M€ d'avance récupérable.

Appel à projets « Innov'up Leader PIA »

https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/les-dispositifs-daides-de-la-region-ile-de-france-4824?

L'appel à projets Innov'up Leader PIA 4 vise à soutenir les projets innovants, technologiques ou non, portés par des PME et des ETI franciliennes susceptibles de devenir des acteurs majeurs dans leur secteur. Avec l'État et Bpifrance, Région Île-de-France leur propose une aide de 75 000 à 500 000 € pour leur permettre de financer une partie de leurs opérations de recherche et développement.

3 sessions de dépôts des demandes sont prévues. Clôture de la première : le 11 mars 2022. Les suivantes : le 3 juin 2022 et le 9 septembre 2022.

Santé numérique et innovation

Intelligence artificielle, télémédecine... Alors que le système de santé est en évolution rapide, la Région soutient les projets qui misent sur les nouvelles technologies pour améliorer la santé des Franciliens et le travail des soignants. Le montant de subvention est fixé au plafond de 50 000 € par an et par opérateur pour un même projet.

Chèque numérique

Artisans et commerçants francilien vous pouvez bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1 500€ pour opérer votre transition numérique.

Chèque vert pour la transition écologique

Artisans et commerçants francilien vous pouvez également bénéficier d'une autre aide pouvant aller jusqu'à 1 500€, cette fois-ci pour opérer votre transition écologique

Aide pour l'achat de véhicules propres

La Région facilite l'acquisition de véhicules propres pour les artisans et les petites entreprises franciliennes.

Découvrez la totalité des aides et appels à projets et déposez votre demande sur le site de la Région en cliquant ici

Entreprises, associations du territoire, il existe de nombreuses autres aides en dehors de celles proposées par la Région. Grand-Orly Seine Bièvre met à votre disposition un outil récapitulatif. Consultez le guide des aides et mesures mobilisables en cliquant ici.
Il est mis à jour tous les mois.

https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/les-dispositifs-daides-de-la-region-ile-de-france-4824?

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22